

## ANR AU 31 DECEMBRE 2020 EN BAISSSE DE 4,6%

- Un ANR de 9,48 € par action au 31 décembre 2020, en baisse de 4,6% sur un an, après détachement du dividende de 0,12 € ;
- Une année centrée sur l'accompagnement des sociétés du portefeuille ;
- Une trésorerie s'élevant à 2,36 millions d'euros à fin décembre 2020.

Paris, le 28 janvier 2021 – ALTUR INVESTISSEMENT (Euronext - FR0010395681 - ALTUR) publie son Actif Net Réévalué (ANR)<sup>1</sup> au 31 décembre 2020, qui s'élève à **43,6 millions d'euros, soit 9,48 € par action**, en baisse de 4,6% sur l'année (ANR de 9,94 € au 31 décembre 2020), après versement d'un dividende de 0,12 € par action le 10 juillet dernier, procurant un rendement de plus de 2,6 %. ALTUR INVESTISSEMENT démontre ainsi sa capacité à construire un portefeuille de participations diversifiées, à la bonne résistance globale en période de crise ; les investissements dans certains secteurs négativement impactés par la Covid-19 ayant été compensés par la bonne tenue d'investissements dans d'autres secteurs.

Au 31 décembre 2020, l'actif d'ALTUR INVESTISSEMENT est composé de :

- Un portefeuille de 22 participations valorisées à 44,2 millions d'euros ;
- Des disponibilités pour 2,36 millions d'euros (correspondant à la trésorerie complétée des disponibilités liées au contrat de liquidité) ;
- Des dettes financières de 2,9 millions d'euros (dont 2,75 millions d'euros de prêt bancaire).

Ce niveau de trésorerie tient compte de la mise en paiement, effectuée le 10 juillet dernier, d'un **dividende de 0,12 € par action** payé en numéraire et en actions, de **neuf opérations**, dont 8 investissements et 1 cession, réalisées depuis le début de l'exercice, dont l'investissement dans le portefeuille **Trophy Investissements**, le renforcement au capital de **Pompes Funèbres de France** et la cession de **Pellenc Selective Technologies** intervenue au 3<sup>ème</sup> trimestre.

**François Lombard, gérant d'ALTUR INVESTISSEMENT commente :**

*« Dès le mois de mars, l'équipe d'Altur Investissement a souhaité dédier son temps à l'accompagnement des sociétés du portefeuille afin de faire face aux nombreux enjeux et défis liés à la pandémie de la Covid-19. Trois investissements ont été réalisés avant mars 2020, l'un dans un portefeuille de 6 sociétés, Trophy Investissements, un second dans les murs et fonds de l'hôtel Mercure Lyon Centre Château Perrache et un troisième au capital de Pompes Funèbres de France. Le reste des opérations a eu pour vocation de soutenir le portefeuille, outre la cession de la participation très minoritaire de la société Pellenc Selective Technologies au profit du dirigeant. »*

### **8 investissements et 1 cession réalisés depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020**

Les 8 opérations d'investissement réalisées depuis le début de l'exercice 2020 illustrent parfaitement la stratégie d'ALTUR INVESTISSEMENT visant à accompagner des PME familiales et patrimoniales françaises tout en assurant un retour sur investissement à ses actionnaires :

- L'investissement réalisé en janvier dans **Trophy Investissements**, portefeuille de 6 participations dans des secteurs diversifiés et innovants (VoIP, sécurité, santé, transition énergétique, logiciel et industrie) ;
- Le renforcement au capital, toujours en janvier, au sein de la société **Pompes Funèbres de France** ;

<sup>1</sup> Cet ANR est calculé sans changement de méthode et présenté avant prise en compte de la part revenant aux commandités

- L'investissement réalisé en février dans l'**Hôtel Mercure Lyon Centre Château Perrache**, hôtel 4 étoiles de 120 chambres, aux côtés du fonds Turenne Hôtellerie 2 ;
- Les réinvestissements au capital de **Countum** (compteurs d'hydrocarbures) et dans le groupe **Acropole** (prothèses orthopédiques) ;
- Les appels de fonds, d'un montant total de près de 0,74 million d'euros, de **Turenne Hôtellerie 2** et de **Capital Santé 2**, sur un engagement total de, respectivement, 5 millions et 3 millions d'euros qui seront répartis sur les deux ou trois prochains exercices.

ALTUR INVESTISSEMENT a annoncé un programme de cessions début 2020 qu'il souhaite maintenir en 2021. Cependant, dans le contexte actuel, il est difficile d'anticiper les évolutions de l'activité des sociétés accompagnées et donc de planifier et de réaliser un programme de cessions précis. La société est dépendante du contexte sanitaire et de ses répercussions sur la situation macroéconomique de la stratégie de cession engagée en concertation avec les dirigeants et les autres actionnaires ainsi que l'évolution du marché du *private equity*.

## À PROPOS D'ALTUR INVESTISSEMENT

ALTUR INVESTISSEMENT a vocation à accompagner – en tant qu'investisseur de référence ou coinvestisseur – des PME familiales et patrimoniales et ETI en forte croissance, essentiellement non cotées, sur des opérations de type capital-développement et transmission (OBO).

Code ISIN : FR0010395681 - Code Mnémonique : ALTUR – Euronext : Compartiment C

### Prochain rendez-vous :

31 mars 2021 : Résultats annuels 2020

### Composition du portefeuille

A ce jour, les actifs financiers d'ALTUR INVESTISSEMENT sont répartis au sein de 18 sociétés, 3 FPCI et 1 portefeuille secondaire dans des secteurs stratégiques :

#### Santé :

- *Acropole*, concepteur et fabricant d'implants orthopédiques pour l'épaule, la hanche et le genou ;
- *Menix*, leader français des prothèses orthopédiques et des implants dentaires ;
- *BIOBank*, leader français dans le secteur des allogreffes ;
- *Cousin Biotech*, concepteur et fabricant de dispositifs médicaux implantables en textile technique ;
- *FPCI Capital Santé 1*, FPCI géré par Turenne Capital et investissant dans le secteur de la santé ;
- *FPCI Capital Santé 2*, FPCI géré par Turenne Capital et investissant dans le secteur de la santé.

#### Services générationnels :

- *Complétude*, n°2 du soutien scolaire en France ;
- *Kinougarde*, spécialiste de la garde d'enfants à domicile ;
- *Solem*, spécialiste du secteur de l'irrigation et du telecare ;
- *Babyzen*, spécialiste de la conception, la fabrication et la distribution de poussettes haut de gamme ;
- *Pompes Funèbres de France*, réseau de franchisés d'agences funéraires et gérant d'agences en propres ;

#### Transition énergétique :

- *Sermeta*, leader mondial des échangeurs thermiques en inox pour chaudières gaz à condensation ;
- *Countum*, leader français du comptage industriel et transactionnel de produits pétroliers.

### Distribution spécialisée :

- *La Foir'Fouille*, leader français de la distribution de produits à prix discount ;
- *Demarne*, spécialiste de l'importation et du commerce de gros des produits de la mer ;
- *Log'S*, spécialiste des solutions logistiques e-commerce et retail.

### Hôtellerie :

- *Mercury Nice Notre Dame*, établissement de 198 chambres ;
- *Mercury Lyon Centre Château Perrache*, établissement de 120 chambres ;
- *FPCI Turenne Hôtellerie II*, FPCI géré par Turenne Capital et investissant dans le secteur de l'hôtellerie.

### Autres :

- *Béranger*, holding ;
- *Dromadaire*, spécialiste de l'envoi de cartes de vœux sur Internet ;
- *Trophy*, portefeuille détenant des titres de participation de six PME françaises.

## Contacts

**Altur Investissement**  
François Lombard ou  
Bertrand Cavalé  
Tél. : 01 86 64 01 82

**ACTUS finance & communication**  
Manon Clairet  
Relations Presse  
Tél. : 01 53 67 36 73  
[mclairret@actus.fr](mailto:mclairret@actus.fr)

**ACTUS finance & communication**  
Jérôme Fabreguettes-Leib  
Relations Investisseurs  
Tél. : 01 53 67 36 78  
[altur@actus.fr](mailto:altur@actus.fr)

Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des Etats-Unis, du Canada, du Japon ou de l'Australie. Ce communiqué, et les informations qu'il contient, ne constituent ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, de valeurs mobilières dans tout autre pays que la France.

Ce document (y compris toute reproduction) ne doit pas être diffusé ou transmis aux Etats-Unis d'Amérique, en ce compris toute succursale ou agence d'une personne non-américaine mais résidente des Etats-Unis d'Amérique ou toute autre personne américaine. Tout manquement à ces restrictions pourrait constituer une violation de la réglementation des Etats-Unis d'Amérique relative aux instruments financiers (*United States Securities Laws*).

Au Royaume-Uni, le présent document est destiné uniquement aux (i) personnes qui ont une expérience professionnelle en matière d'investissements visées à l'article 19(1) du *financial services and markets act 2000* (*financial promotion*) order 2001 (l'« Order »), (ii) aux personnes visées à l'article 49(1) (*high net worth entities*) de l'Order, ou (iii) aux personnes qui sont qualifiées de clients intermédiaires au sens du chapitre 4 du Code de bonne conduite du FSA (l'ensemble de ces personnes étant ci-après désignées « personnes qualifiées »). Ce document n'est destiné qu'à ces catégories de personnes. Les personnes qui ne répondent pas à la définition de personnes qualifiées ne doivent pas prendre en compte ou se fonder sur ce document ou son contenu. La diffusion de ce document dans tout autre pays peut être soumise à des restrictions légales et les personnes en possession de ce document doivent prendre connaissance de ces restrictions et s'y conformer. En prenant possession de ce document vous êtes présumé accepter d'être lié par les limitations.